



Hospitalisation ordonnée par un juge pour enfants

Par **lilarose**, le **10/10/2015** à **20:31**

Bonjour,

Faire appel a une décision du juge pour enfants.elle a demandait une hospitalisation psychiatrique sans avis dun psychiatre sinon elle place mon fils en foyer.il n a pas de problème de comportement ni de dépression.je peux fournir des preuves.les educteurs et directeur de suivi en assistance juridique de jours se sont concerté pour le rendre obligatoire et faire ordonnée par le juge ss que je puisse me defendre.mon fils a 16 ans il est bien retournée au college.cette situation sera que traumatisante.pouvez vous m aider merci infiniment.